

PARIS-CROZATIER

Immeuble Le Bristol
53-55 rue Crozatier
75578 PARIS Cedex 12
Téléphone : 01 58 51 58 00
Télécopie : 01 58 51 58 97



Réf. CB 224 080915/07/01ST
Missions : accessibilité PMR
N° d'affaire : 190 42 99
Rapport établi par : Sabine. Teisseire
Agence Produits Spéciaux
Département Projets Spéciaux

Michel Planté Systèmes
Avenue de Terreblanque
ZI Casablanca
40230 Saint Vincent de Tyrosse

Date : 15 septembre 2008

**SANITAIRE MODELE S 500
AVIS SUR PLANS
ACCESSIBILITE DES
PERSONNES A MOBILITE REDUITE
CONFORMITE A L'ARRETE MODIFIE DU 1^{ER} AOUT 2006**

Ce rapport comporte 3 pages dont 1 page de garde

Ce rapport annule et remplace le rapport n° CB 224 080911/07/ST daté du 11 septembre 2008

Le Chargé d'affaire

Sabine Teisseire

SOMMAIRE

1 – Renseignements généraux.....	2
2 – Plans examinés.....	2
3 – Signification des signes utilisés	2
4 – Conformité aux Articles 5.2.1, 5.2.2, 5.2.3 et 5.2.4 de la norme NFP 99-611	Erreur ! Signet non défini.


1 – RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Examen d'un plan de principe d'un sanitaire public dénommé Modèle S 500 de Michel Planté Systèmes
A la demande de la société Michel Planté Systèmes, BUREAU VERITAS a examiné la conformité de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite du modèle de sanitaire S 500. Cet examen, sur plan, a été réalisé par référence au document suivant :

- Article 12(dispositions relatives aux sanitaires) de l'arrêté du 1 er Août 2006 concernant l'accessibilité des ERP

Bureau Veritas a également examiné la conformité du sanitaire aux articles 5.2.1, 5.2.2, 5.2.3 et 5.2.4 de la norme NFP 99-611 concernant les sanitaires publics, cet examen a fait l'objet d'un autre avis sur plan .

2 – PLANS EXAMINES

IND.	DATE	Modifications			
N° Plan: S500-V100	Ind: 00	Tol Gén: ±1	Ech: 0,04	Matière:	
Dessiné par: LAHALLE X	Approuvé par:	Date: 09/09/2008			
	Ensemble: Modèle S500				
Michel Planté Systèmes	Désignation: Elèvement coté porte et Coupes AA et BB				
Ce document est la propriété de MPS. Il ne peut être copié ou reproduit sans autorisation. format: A3					

IND.	DATE	Modifications			
N° Plan: S500-V101	Ind: 00	Tol Gén: ±1	Ech: 0,04	Matière:	
Dessiné par: LAHALLE X	Approuvé par:	Date: 09/09/2008			
	Ensemble: Modèle S500				
Michel Planté Systèmes	Désignation: Coupes CC et DD				
Ce document est la propriété de MPS. Il ne peut être copié ou reproduit sans autorisation. format: A3					

3 – SIGNIFICATION DES SIGNES UTILISES

- C :** **Conforme**
- A :** **Acceptable**
L'indication A s'applique aux points examinés qui ne sont pas strictement conforme au texte de référence mais dont les dispositions répondent entièrement à l'esprit du texte
- NC :** **Non Conforme**
Les avis NC sont délivrés lors du constat d'écarts entre les exigences réglementaires et les travaux réalisés. Ils correspondent également à des prestations non achevées dont l'évaluation ne peut pas être réalisée ou en l'absence d'un ou plusieurs documents justificatifs destinés au maître d'ouvrage
- S :** **Suspendu**
Les informations fournies sont insuffisantes pour pouvoir émettre un avis
- SO :** **Sans Objet**
Les avis SO sont émis lorsque l'établissement n'est pas concerné par certaines dispositions ou lorsqu'il ne comprend pas d'installations techniques mentionnées dans le règlement de sécurité.
- HM :** **Hors Mission**
L'indication HM s'applique aux articles du règlement dont la vérification ne nous a pas été confiée.
- PM :** **Pour Mémoire**
L'indication PM s'applique aux articles du règlement qui ne nécessitent pas d'évaluation de conformité dans le cadre de la mission confiée.

4 – CONFORMITE A L'ARTICLE 12 DE L'ARRETE MODIFIE DU 1ER AOUT 2006

POINTS EXAMINES	OBSERVATIONS ET COMMENTAIRES	AVIS
Sanitaires		
Espace de manœuvre avec possibilité de ½ tour	Conforme si un espace de manœuvre de 1,50 m de diamètre est prévu devant le sanitaire. Il est cependant très fortement conseillé de prévoir l'aire de manœuvre à l'intérieur du cabinet	C
✓ Emplacement : dans le cabinet ou devant la porte		
✓ Dimensions : Ø 1,50 m		
Aménagements intérieurs des cabinets		
✓ dispositif permettant de refermer la porte	Préciser les dispositions retenues pour permettre une fermeture aisée de la porte par un utilisateur en fauteuil roulant	S
✓ espace d'usage latéral de 0,80 x 1,30 m		C
✓ hauteur de la cuvette entre 0,45 et 0,50 m	Cotée 478 mm.	C
✓ lave-mains accessible d'une hauteur ≤ 0,85 m	Le lave-main n'est pas vraiment accessible, les commandes sont à moins de 40 cm d'un retour de paroi verticale et son approche exclusivement frontale rend difficile l'utilisation de l'appareil	NC
✓ barre d'appui latérale entre 0,70 et 0,80 m du sol	Partie horizontale à 750 mm du sol	C
✓ barre d'appui supportant le poids d'une personne	Invérifiable sur plan	PM
Accessoires divers - porte-savon, séchoirs, etc. à 1,30 m maxi	Le bouton d'urgence devra être à une hauteur comprise entre 0,90 et 1,30 m et à plus de 40 cm d'un angle rentrant de cloison Le bouton de décondamnation devra être situé à plus de 40 cm d'un angle rentrant de cloison	NC

5 – DISPOSITIONS DIVERSES PREVUES PAR L'ARRETE MODIFIE DU 1ER AOUT 2006

POINTS EXAMINES	OBSERVATIONS ET COMMENTAIRES	AVIS
Dévers ≤ 2 cm		C
Pentes		SO
Seuils et ressauts	A préciser	S
Espaces d'usage		C
✓ devant chaque équipement ou aménagement		
✓ Dimensions : 0,80m x 1,30m		
Sols non meuble, non glissant, non réfléchissant et sans obstacle à la roue		C
Trous en sol : Ø ou largeur ≤ 2 cm	à confirmer	S
Largeur des portes principales et des portiques		C
Poignées des portes		
✓ facilement préhensibles	A confirmer	S
✓ à plus de 40 cm d'un angle rentrant ou d'un obstacle au fauteuil		C
Effort pour ouvrir une porte ≤ 50 N	A confirmer	S
Signal sonore et lumineux du déverrouillage des portes à verrouillage électrique	Confirmer que ce point est « sans objet »	SO

PARIS-CROZATIER

Immeuble Le Bristol
53-55 rue Crozatier
75578 PARIS Cedex 12
Téléphone : 01 58 51 58 00
Télécopie : 01 58 51 58 97



Réf. CB 224 080911/08/ST
Missions : accessibilité PMR
N° d'affaire : 190 42 99
Rapport établi par : Sabine. Teisseire
Agence Produits Spéciaux
Département Projets Spéciaux

Michel Planté Systèmes

Avenue de Terreblanque
ZI Casablanca
40230 Saint Vincent de Tyrosse

Date : 11 septembre 2008

**SANITAIRE MODELE S 500
AVIS SUR PLANS
ACCESSIBILITE DES
PERSONNES A MOBILITE REDUITE
CONFORMITE A LA NORME NF P 99 611**

Ce rapport comporte 3 pages dont 1 page de garde

Le Chargé d'affaire

Sabine Teisseire

SOMMAIRE

1 – Renseignements généraux.....	2
2 – Plans examinés.....	2
3 – Signification des signes utilisés	2
4 – Conformité aux Articles 5.2.1, 5.2.2, 5.2.3 et 5.2.4 de la norme NFP 99-611	3


1 – RENSEIGNEMENTS GENERAUX


Examen d'un plan de principe d'un sanitaire public dénommé Modèle S 500 de Michel Planté Systèmes
A la demande de la société Michel Planté Systèmes, BUREAU VERITAS a examiné la conformité de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite du modèle de sanitaire S 500. Cet examen, sur plan, a été réalisé par référence au document suivant :

- Articles 5.2.1, 5.2.2, 5.2.3 et 5.2.4 de la norme NFP 99-611 concernant les sanitaires publics

Bureau Veritas a également examiné la conformité du sanitaire à l'article 12(dispositions relatives aux sanitaires) de l'arrêté du 1 er Août 2006 concernant l'accessibilité des ERP, cet examen a fait l'objet d'un autre avis sur plan

2 – PLANS EXAMINES

IND.	DATE	Modifications			
N° Plan: S500-V100	Ind: 00	Tol Gén: ±1	Ech: 0,04	Matière:	
Dessiné par: LAHALLE X	Approuvé par:	Date: 09/09/2008			
	Ensemble:	Modèle S500			
Michel Planté Systèmes	Désignation: Elévation coté porte et Coupes AA et BB				
Ce document est la propriété de MPS. Il ne peut être copié ou reproduit sans autorisation. format: A3					

IND.	DATE	Modifications			
N° Plan: S500-V101	Ind: 00	Tol Gén: ±1	Ech: 0,04	Matière:	
Dessiné par: LAHALLE X	Approuvé par:	Date: 09/09/2008			
	Ensemble:	Modèle S500			
Michel Planté Systèmes	Désignation: Coupes CC et DD				
Ce document est la propriété de MPS. Il ne peut être copié ou reproduit sans autorisation. format: A3					

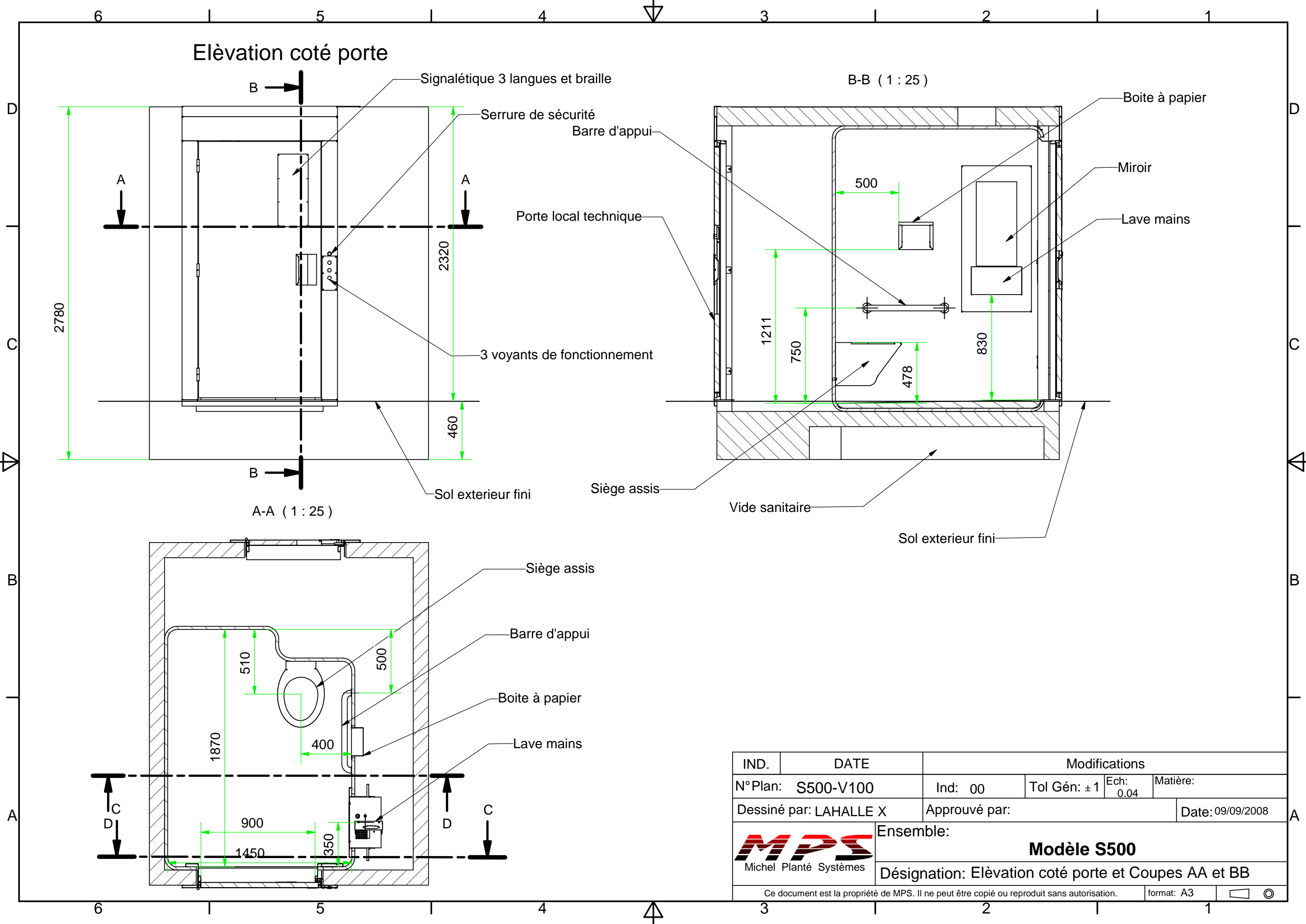
3 – SIGNIFICATION DES SIGNES UTILISES


- C :** **Conforme**
- A :** **Acceptable**
L'indication A s'applique aux points examinés qui ne sont pas strictement conforme au texte de référence mais dont les dispositions répondent entièrement à l'esprit du texte
- NC :** **Non Conforme**
Les avis NC sont délivrés lors du constat d'écarts entre les exigences réglementaires et les travaux réalisés. Ils correspondent également à des prestations non achevées dont l'évaluation ne peut pas être réalisée ou en l'absence d'un ou plusieurs documents justificatifs destinés au maître d'ouvrage
- S :** **Suspendu**
Les informations fournies sont insuffisantes pour pouvoir émettre un avis
- SO :** **Sans Objet**
Les avis SO sont émis lorsque l'établissement n'est pas concerné par certaines dispositions ou lorsqu'il ne comprend pas d'installations techniques mentionnées dans le règlement de sécurité.
- HM :** **Hors Mission**
L'indication HM s'applique aux articles du règlement dont la vérification ne nous a pas été confiée.
- PM :** **Pour Mémoire**
L'indication PM s'applique aux articles du règlement qui ne nécessitent pas d'évaluation de conformité dans le cadre de la mission confiée.

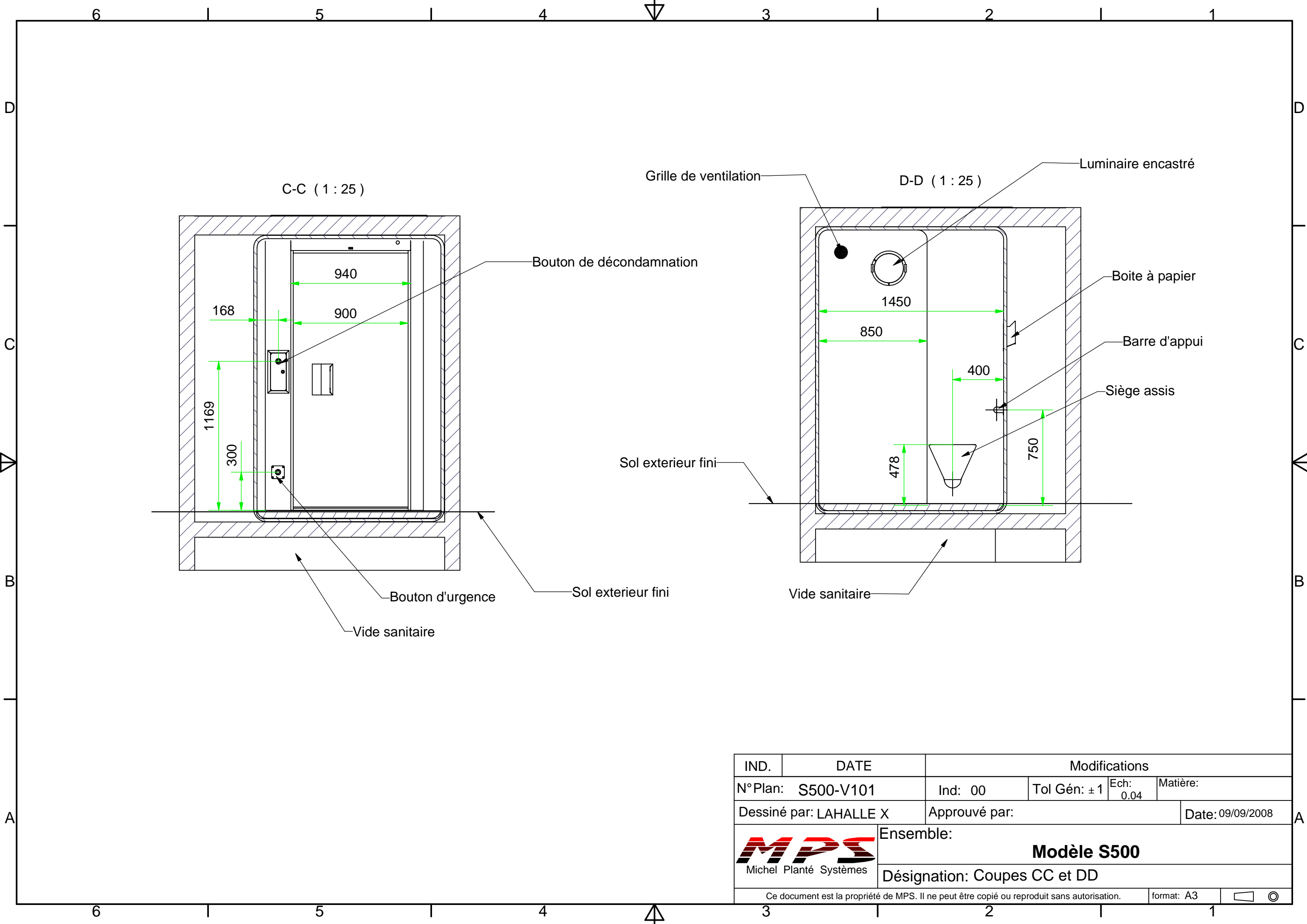
4 – CONFORMITE AUX ARTICLES 5.2.1, 5.2.2, 5.2.3 ET 5.2.4 DE LA NORME NFP 99-611


POINTS EXAMINES	OBSERVATIONS ET COMMENTAIRES	AVIS
5.2.1 – Largeur de passage		
✓ passage libre de la porte : 0,83 m		C
✓ ne débattant pas à l'intérieur		C
✓ verrouillable de l'intérieur		C
✓ déverrouillable de l'extérieur avec un outil spécial		C
5.2.2 – Surfaces – aires d'utilisation – aire de manœuvre		
✓ surface du local 1,40 x 1,80 m minimum avec pans coupés possibles		C
✓ aires d'utilisation de 1,30 x 0,80 m mini		C
✓ aire de manœuvre Ø 1,50 m	Absence d'aire de manœuvre de 150 de diamètre	NC
5.2.3 – Cuvettes		
✓ axe de la cuvette à 0,50 m du fond et 0,40 m de la paroi latérale		C
✓ hauteur d'assises 0,47 m ± 0,010 m	Cotée 478 mm	C
5.2.4 – barres d'appui		
✓ barres d'appui fortement recommandées		C
5.2.5 – Lave-mains		
✓ sur console		C
✓ hauteur libre dessous : 0,65 mini	A prévoir	NC
✓ hauteur maximum du lave-main : 0,83 maxi	Cotée 830 mm	C
✓ profondeur maxi : 0,60 m		C
✓ atteinte de la robinetterie : 0,38/0,40		C
5.2.6 – Accessoires		
✓ situés entre 0,40 m et 1,30 m du sol	Le bouton d'urgence est situé à 0,30 m du sol	NC
✓ bas des miroirs à 1,05 m maxi du sol	A confirmer	

Elèvement coté porte



IND.	DATE	Modifications			
N° Plan: S500-V100	Ind: 00	Tol Gén: ± 1	Ech: 0.04	Matière:	
Dessiné par: LAHALLE X		Approuvé par:		Date: 09/09/2008	
 MPS Michel Planté Systèmes		Ensemble: Modèle S500			
		Désignation: Elèvement coté porte et Coupes AA et BB			
Ce document est la propriété de MPS. Il ne peut être copié ou reproduit sans autorisation.					format: A3



IND.	DATE	Modifications			
N° Plan: S500-V101	Ind: 00	Tol Gén: ± 1	Ech: 0.04	Matière:	
Dessiné par: LAHALLE X		Approuvé par:		Date: 09/09/2008	
 MPS Michel Planté Systèmes		Ensemble: Modèle S500			
		Désignation: Coupes CC et DD			
Ce document est la propriété de MPS. Il ne peut être copié ou reproduit sans autorisation.					format: A3

PARIS-CROZATIER

Immeuble Le Bristol
53-55 rue Crozatier
75578 PARIS Cedex 12
Téléphone : 01 58 51 58 00
Télécopie : 01 58 51 58 97



Réf. CB 224 080911/05/ST
Missions : accessibilité PMR
N° d'affaire : 190 42 99
Rapport établi par : Sabine. Teisseire
Agence Produits Spéciaux
Département Projets Spéciaux

Michel Planté Systèmes
Avenue de Terreblanque
ZI Casablanca
40230 Saint Vincent de Tyrosse

Date : 11 septembre 2008

**SANITAIRE MODELE L 500
AVIS SUR PLANS
ACCESSIBILITE DES
PERSONNES A MOBILITE REDUITE
CONFORMITE A L'ARRETE MODIFIE DU 1^{ER} AOUT 2006**

Ce rapport comporte 3 pages dont 1 page de garde

Le Chargé d'affaire

Sabine Teisseire

SOMMAIRE

1 – Renseignements généraux.....	2
2 – Plans examinés.....	2
3 – Signification des signes utilisés	2
4 – Conformité à l'article 12 de l'arrêté modifié du 1er août 2006	3
5 – dispositions diverses prévues par l'arrêté modifié du 1er août 2006.....	3

1 – RENSEIGNEMENTS GENERAUX


Examen d'un plan de principe d'un sanitaire public dénommé Modèle L 500 de Michel Planté Systèmes
A la demande de la société Michel Planté Systèmes, BUREAU VERITAS a examiné la conformité de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite du modèle de sanitaire L 500. Cet examen, sur plan, a été réalisé par référence au document suivant :

- Article 12(dispositions relatives aux sanitaires) de l'arrêté du 1 er Août 2006 concernant l'accessibilité des ERP

Bureau Veritas a également examiné la conformité du sanitaire aux articles 5.2.1, 5.2.2, 5.2.3 et 5.2.4 de la norme NFP 99-611 concernant les sanitaires publics, cet examen a fait l'objet d'un autre avis sur plan .

2 – PLANS EXAMINES

IND.	DATE	Modifications			
N° Plan: L500-V100	Ind: 00	Tol Gén: ±1	Ech: 0,04	Matière:	
Dessiné par: LAHALLE X	Approuvé par:	Date: 05/09/2008			
	Ensemble: Modèle L500				
Michel Planté Systèmes	Désignation: Elévation coté porte et Coupes AAet BB				
Ce document est la propriété de MPS. Il ne peut être copié ou reproduit sans autorisation. format: A3					

IND.	DATE	Modifications			
N° Plan: L500-V101	Ind: 00	Tol Gén: ±1	Ech: 0,04	Matière:	
Dessiné par: LAHALLE X	Approuvé par:	Date: 05/09/2008			
	Ensemble: Modèle L500				
Michel Planté Systèmes	Désignation: Coupes CC,DD et EE				
Ce document est la propriété de MPS. Il ne peut être copié ou reproduit sans autorisation. format: A3					

3 – SIGNIFICATION DES SIGNES UTILISES

- C :** **Conforme**
- A :** **Acceptable**
L'indication A s'applique aux points examinés qui ne sont pas strictement conforme au texte de référence mais dont les dispositions répondent entièrement à l'esprit du texte
- NC :** **Non Conforme**
Les avis NC sont délivrés lors du constat d'écarts entre les exigences réglementaires et les travaux réalisés. Ils correspondent également à des prestations non achevées dont l'évaluation ne peut pas être réalisée ou en l'absence d'un ou plusieurs documents justificatifs destinés au maître d'ouvrage
- S :** **Suspendu**
Les informations fournies sont insuffisantes pour pouvoir émettre un avis
- SO :** **Sans Objet**
Les avis SO sont émis lorsque l'établissement n'est pas concerné par certaines dispositions ou lorsqu'il ne comprend pas d'installations techniques mentionnées dans le règlement de sécurité.
- HM :** **Hors Mission**
L'indication HM s'applique aux articles du règlement dont la vérification ne nous a pas été confiée.
- PM :** **Pour Mémoire**
L'indication PM s'applique aux articles du règlement qui ne nécessitent pas d'évaluation de conformité dans le cadre de la mission confiée.

4 – CONFORMITE A L'ARTICLE 12 DE L'ARRETE MODIFIE DU 1ER AOUT 2006

POINTS EXAMINES	OBSERVATIONS ET COMMENTAIRES	AVIS
Sanitaires		
Espace de manœuvre avec possibilité de ½ tour		
✓ Emplacement : dans le cabinet ou devant la porte		C
✓ Dimensions : Ø 1,50 m		C
Aménagements intérieurs des cabinets		
✓ dispositif permettant de refermer la porte	Préciser les dispositions retenues pour permettre une fermeture aisée de la porte par un utilisateur en fauteuil roulant	S
✓ espace d'usage latéral de 0,80 x 1,30 m		
✓ hauteur de la cuvette entre 0,45 et 0,50 m	Cotée 478 mm	C
✓ lave-mains accessible d'une hauteur ≤ 0,85 m	Cotée 830 mm sur plan	C
✓ barre d'appui latérale entre 0,70 et 0,80 m du sol	Partie horizontale à 750 mm du sol	C
✓ barre d'appui supportant le poids d'une personne	Invérifiable sur plan	PM
Accessoires divers - porte-savon, séchoirs, etc. à 1,30 m maxi	Le bouton d'urgence devra être à une hauteur comprise entre 0,90 et 1,30 m	NC

5 – DISPOSITIONS DIVERSES PREVUES PAR L'ARRETE MODIFIE DU 1ER AOUT 2006

POINTS EXAMINES	OBSERVATIONS ET COMMENTAIRES	AVIS
Dévers ≤ 2 cm		C
Pentes		SO
Seuils et ressauts	seuil d'environ 10 mm côté extérieur	C
Espaces d'usage		C
✓ devant chaque équipement ou aménagement		
✓ Dimensions : 0,80m x 1,30m		
Sols non meuble, non glissant, non réfléchissant et sans obstacle à la roue		C
Trous en sol : Ø ou largeur ≤ 2 cm	à confirmer	S
Largeur des portes principales et des portiques		C
Poignées des portes		
✓ facilement préhensibles	A confirmer	S
✓ à plus de 40 cm d'un angle rentrant ou d'un obstacle au fauteuil		C
Effort pour ouvrir une porte ≤ 50 N	A confirmer	S
Signal sonore et lumineux du déverrouillage des portes à verrouillage électrique	Confirmer que ce point est « sans objet »	SO

PARIS-CROZATIER

Immeuble Le Bristol
53-55 rue Crozatier
75578 PARIS Cedex 12
Téléphone : 01 58 51 58 00
Télécopie : 01 58 51 58 97



Réf. CB 224 080911/06/ST
Missions : accessibilité PMR
N° d'affaire : 190 42 99
Rapport établi par : Sabine. Teisseire
Agence Produits Spéciaux
Département Projets Spéciaux

Michel Planté Systèmes

Avenue de Terreblanque
ZI Casablanca
40230 Saint Vincent de Tyrosse

Date : 11 septembre 2008

**SANITAIRE MODELE L 500
AVIS SUR PLANS
ACCESSIBILITE DES
PERSONNES A MOBILITE REDUITE
CONFORMITE A LA NORME NF P 99 611**

Ce rapport comporte 3 pages dont 1 page de garde

Le Chargé d'affaire

Sabine Teisseire

SOMMAIRE

1 – Renseignements généraux.....	2
2 – Plans examinés.....	2
3 – Signification des signes utilisés	2
4 – Conformité aux Articles 5.2.1, 5.2.2, 5.2.3 et 5.2.4 de la norme NFP 99-611	3


1 – RENSEIGNEMENTS GENERAUX


Examen d'un plan de principe d'un sanitaire public dénommé Modèle L 500 de Michel Planté Systèmes
A la demande de la société Michel Planté Systèmes, BUREAU VERITAS a examiné la conformité de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite du modèle de sanitaire L 500. Cet examen, sur plan, a été réalisé par référence au document suivant :

- Articles 5.2.1, 5.2.2, 5.2.3 et 5.2.4 de la norme NFP 99-611 concernant les sanitaires publics

Bureau Veritas a également examiné la conformité du sanitaire à l'article 12(dispositions relatives aux sanitaires) de l'arrêté du 1 er Août 2006 concernant l'accessibilité des ERP, cet examen a fait l'objet d'un autre avis sur plan

2 – PLANS EXAMINES

IND.	DATE	Modifications			
N° Plan: L500-V100		Ind: 00	Tol Gén: ±1	Ech: 0,04	Matière:
Dessiné par: LAHALLE X		Approuvé par:		Date: 05/09/2008	
	Ensemble: Modèle L500				
	Désignation: Elévation coté porte et Coupes AAet BB				
Ce document est la propriété de MPS. Il ne peut être copié ou reproduit sans autorisation. format: A3					

IND.	DATE	Modifications			
N° Plan: L500-V101		Ind: 00	Tol Gén: ±1	Ech: 0,04	Matière:
Dessiné par: LAHALLE X		Approuvé par:		Date: 05/09/2008	
	Ensemble: Modèle L500				
	Désignation: Coupes CC,DD et EE				
Ce document est la propriété de MPS. Il ne peut être copié ou reproduit sans autorisation. format: A3					

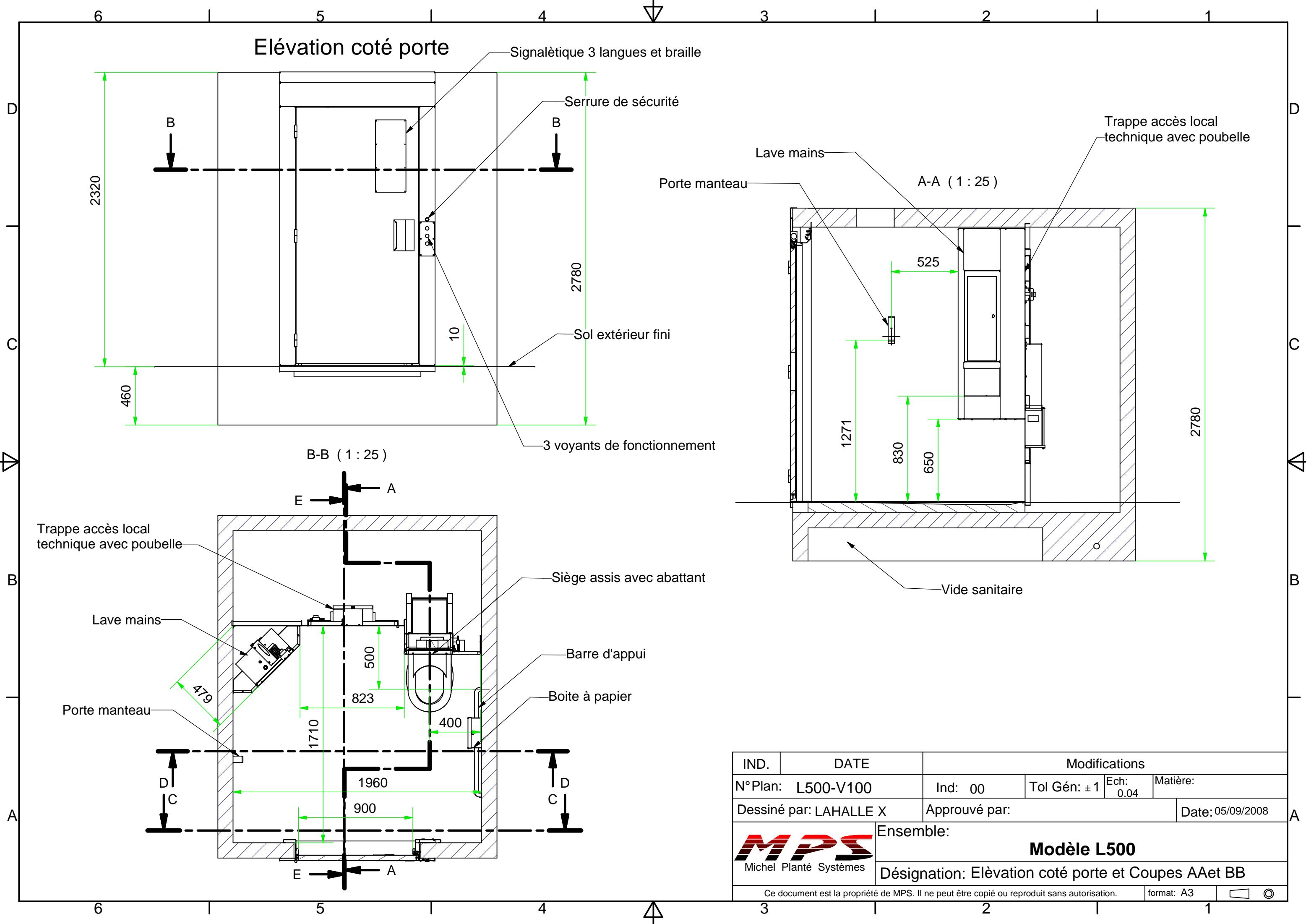
3 – SIGNIFICATION DES SIGNES UTILISES


- C :** **Conforme**
- A :** **Acceptable**
L'indication A s'applique aux points examinés qui ne sont pas strictement conforme au texte de référence mais dont les dispositions répondent entièrement à l'esprit du texte
- NC :** **Non Conforme**
Les avis NC sont délivrés lors du constat d'écarts entre les exigences réglementaires et les travaux réalisés. Ils correspondent également à des prestations non achevées dont l'évaluation ne peut pas être réalisée ou en l'absence d'un ou plusieurs documents justificatifs destinés au maître d'ouvrage
- S :** **Suspendu**
Les informations fournies sont insuffisantes pour pouvoir émettre un avis
- SO :** **Sans Objet**
Les avis SO sont émis lorsque l'établissement n'est pas concerné par certaines dispositions ou lorsqu'il ne comprend pas d'installations techniques mentionnées dans le règlement de sécurité.
- HM :** **Hors Mission**
L'indication HM s'applique aux articles du règlement dont la vérification ne nous a pas été confiée.
- PM :** **Pour Mémoire**
L'indication PM s'applique aux articles du règlement qui ne nécessitent pas d'évaluation de conformité dans le cadre de la mission confiée.

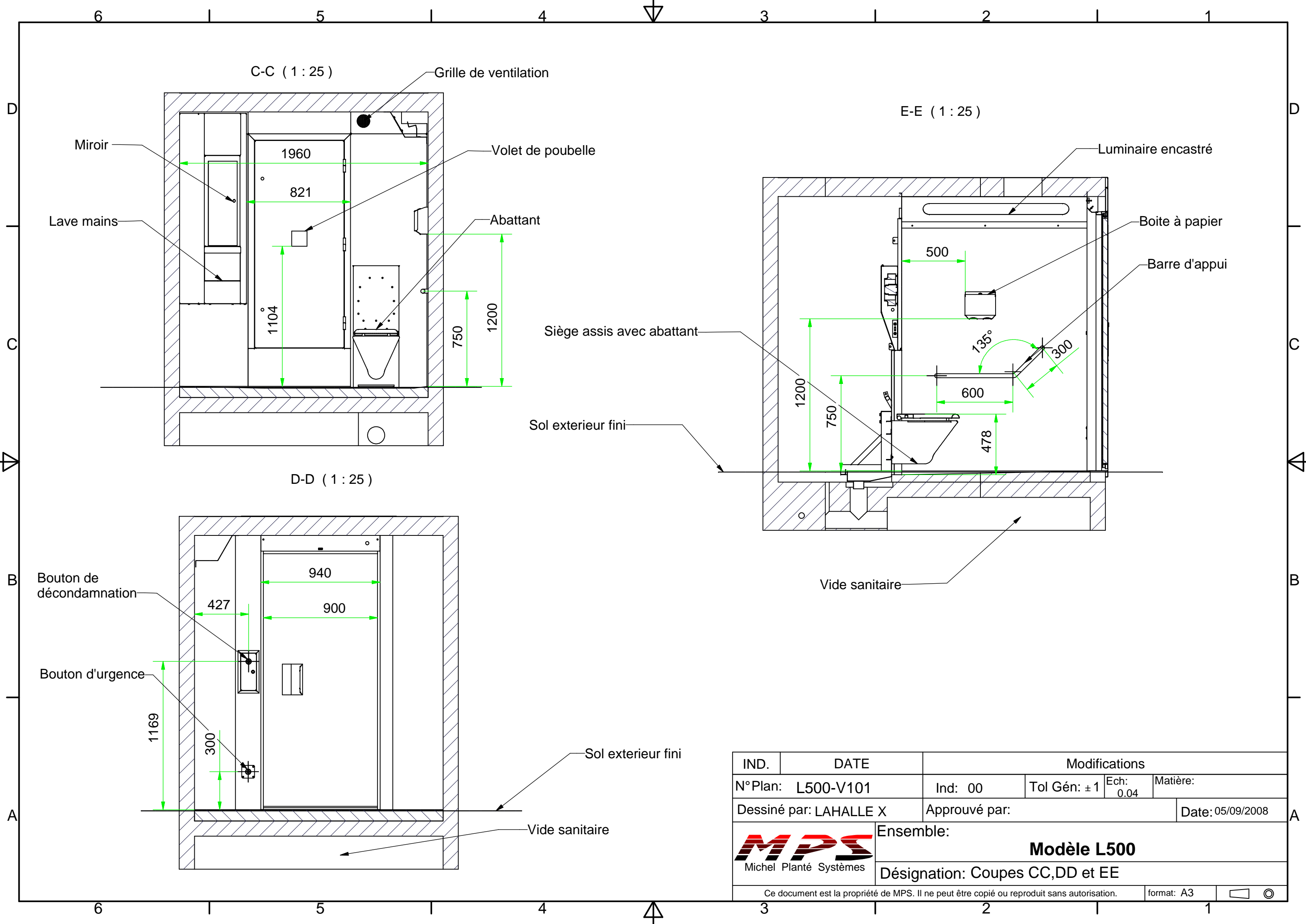
4 – CONFORMITE AUX ARTICLES 5.2.1, 5.2.2, 5.2.3 ET 5.2.4 DE LA NORME NFP 99-611

POINTS EXAMINES	OBSERVATIONS ET COMMENTAIRES	AVIS
5.2.1 – Largeur de passage		
✓ passage libre de la porte : 0,83 m		C
✓ ne débattant pas à l'intérieur		C
✓ verrouillable de l'intérieur		C
✓ déverrouillable de l'extérieur avec un outil spécial		C
5.2.2 – Surfaces – aires d'utilisation – aire de manœuvre		
✓ surface du local 1,40 x 1,80 m minimum avec pans coupés possibles		C
✓ aires d'utilisation de 1,30 x 0,80 m mini		C
✓ aire de manœuvre Ø 1,50 m		C
5.2.3 – Cuvettes		
✓ axe de la cuvette à 0,50 m du fond et 0,40 de la paroi latérale		C
✓ hauteur d'assises 0,47 m ± 0,010 m	Cotée 478 mm	C
5.2.4 – barres d'appui		
✓ barres d'appui fortement recommandées		C
5.2.5 – Lave-mains		
✓ sur console		C
✓ hauteur libre dessous : 0,65 mini		C
✓ hauteur maximum du lave-main : 0,83 maxi	Cotée 830 mm	C
✓ profondeur maxi : 0,60 m		C
✓ atteinte de la robinetterie : 0,38/0,40		C
5.2.6 – Accessoires		
✓ situés entre 0,40 m et 1,30 m du sol	Le bouton d'urgence est situé à 0,30 m du sol	NC
✓ bas des miroirs à 1,05 m maxi du sol	Bas du miroir à 1,10 m du sol	S

Elévation coté porte



IND.	DATE	Modifications			
N° Plan:	L500-V100	Ind: 00	Tol Gén: ± 1	Ech: 0.04	Matière:
Dessiné par: LAHALLE X		Approuvé par:			Date: 05/09/2008
 MPS Michel Planté Systèmes		Ensemble: Modèle L500 Désignation: Elévation coté porte et Coupes AAet BB			
Ce document est la propriété de MPS. Il ne peut être copié ou reproduit sans autorisation.					format: A3



C-C (1 : 25)

E-E (1 : 25)

D-D (1 : 25)

Miroir

Grille de ventilation

Volet de poubelle

Luminaire encastré

Lave mains

Abattant

Boîte à papier

Siège assis avec abattant

Barre d'appui

Sol extérieur fini


Vide sanitaire

Bouton de décondamnation

Sol extérieur fini

Bouton d'urgence

Vide sanitaire

IND.	DATE	Modifications			
N° Plan: L500-V101	Ind: 00	Tol Gén: ± 1	Ech: 0.04	Matière:	
Dessiné par: LAHALLE X		Approuvé par:		Date: 05/09/2008	
 MPS Michel Planté Systèmes		Ensemble: Modèle L500			
		Désignation: Coupes CC,DD et EE			
Ce document est la propriété de MPS. Il ne peut être copié ou reproduit sans autorisation.					format: A3

PARIS-CROZATIER

Immeuble Le Bristol
53-55 rue Crozatier
75578 PARIS Cedex 12
Téléphone : 01 58 51 58 00
Télécopie : 01 58 51 58 97



Réf. CB 224 080911/01/ST
Missions : accessibilité PMR
N° d'affaire : 190 42 99
Rapport établi par : Sabine. Teisseire
Agence Produits Spéciaux
Département Projets Spéciaux

Michel Planté Systèmes
Avenue de Terreblanque
ZI Casablanca
40230 Saint Vincent de Tyrosse

Date : 11 septembre 2008

**SANITAIRE MODELE L 200
AVIS SUR PLANS
ACCESSIBILITE DES
PERSONNES A MOBILITE REDUITE
CONFORMITE A L'ARRETE MODIFIE DU 1^{ER} AOUT 2006**

Ce rapport comporte 3 pages dont 1 page de garde

Le Chargé d'affaire

Sabine Teisseire

SOMMAIRE

1 – Renseignements généraux.....	2
2 – Plans examinés.....	2
3 – Signification des signes utilisés	2
4 – Conformité à l'article 12 de l'arrêté modifié du 1er août 2006	3
5 – Dispositions diverses prévues par l'arrêté modifié du 1er août 2006	3


1 – RENSEIGNEMENTS GENERAUX


Examen d'un plan de principe d'un sanitaire public dénommé Modèle L 200 de Michel Planté Systèmes
A la demande de la société Michel Planté Systèmes, BUREAU VERITAS a examiné la conformité de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite du modèle de sanitaire L 200. Cet examen, sur plan, a été réalisé par référence au document suivant :

- Article 12(dispositions relatives aux sanitaires) de l'arrêté du 1 er Août 2006 concernant l'accessibilité des ERP

Bureau Veritas a également examiné la conformité du sanitaire aux articles 5.2.1, 5.2.2, 5.2.3 et 5.2.4 de la norme NFP 99-611 concernant les sanitaires publics, cet examen a fait l'objet d'un autre avis sur plan .

2 – PLANS EXAMINES

IND.	DATE	Modifications			
N° Plan: L200-V100	Ind: 00	Tol Gén: ±1	Ech: 0,04	Matière:	
Dessiné par: LAHALLE X	Approuvé par:	Date: 05/09/2008			
		Ensemble: Modèle L200			
		Désignation: Elévation coté porte et Coupes AA et CC			
Ce document est la propriété de MPS. Il ne peut être copié ou reproduit sans autorisation. format: A3					

IND.	DATE	Modifications			
N° Plan: L200-V101	Ind: 00	Tol Gén: ±1	Ech: 0,04	Matière:	
Dessiné par: LAHALLE X	Approuvé par:	Date: 05/09/2008			
		Ensemble: Modèle L200			
		Désignation: Coupes BB,DD,EE			
Ce document est la propriété de MPS. Il ne peut être copié ou reproduit sans autorisation. format: A3					

3 – SIGNIFICATION DES SIGNES UTILISES

- C :** **Conforme**
- A :** **Acceptable**
L'indication A s'applique aux points examinés qui ne sont pas strictement conforme au texte de référence mais dont les dispositions répondent entièrement à l'esprit du texte
- NC :** **Non Conforme**
Les avis NC sont délivrés lors du constat d'écarts entre les exigences réglementaires et les travaux réalisés. Ils correspondent également à des prestations non achevées dont l'évaluation ne peut pas être réalisée ou en l'absence d'un ou plusieurs documents justificatifs destinés au maître d'ouvrage
- S :** **Suspendu**
Les informations fournies sont insuffisantes pour pouvoir émettre un avis
- SO :** **Sans Objet**
Les avis SO sont émis lorsque l'établissement n'est pas concerné par certaines dispositions ou lorsqu'il ne comprend pas d'installations techniques mentionnées dans le règlement de sécurité.
- HM :** **Hors Mission**
L'indication HM s'applique aux articles du règlement dont la vérification ne nous a pas été confiée.
- PM :** **Pour Mémoire**
L'indication PM s'applique aux articles du règlement qui ne nécessitent pas d'évaluation de conformité dans le cadre de la mission confiée.

4 – CONFORMITE A L'ARTICLE 12 DE L'ARRETE MODIFIE DU 1ER AOUT 2006

POINTS EXAMINES	OBSERVATIONS ET COMMENTAIRES	AVIS
Sanitaires		
Espace de manœuvre avec possibilité de ½ tour		
✓ Emplacement : dans le cabinet ou devant la porte		C
✓ Dimensions : Ø 1,50 m		C
Aménagements intérieurs des cabinets		
✓ dispositif permettant de refermer la porte	Préciser les dispositions retenues pour permettre une fermeture aisée de la porte par un utilisateur en fauteuil roulant	S
✓ espace d'usage latéral de 0,80 x 1,30 m		C
✓ hauteur de la cuvette entre 0,45 et 0,50 m	Cotée 478 mm sur plan	C
✓ lave-mains accessible d'une hauteur ≤ 0,85 m	Cotée 830 mm sur plan	C
✓ barre d'appui latérale entre 0,70 et 0,80 m du sol	Partie horizontale à 750 mm du sol	C
✓ barre d'appui supportant le poids d'une personne	Invérifiable sur plan	PM
Accessoires divers - porte-savon, séchoirs, etc. à 1,30 m maxi	Le bouton d'urgence devra être à une hauteur comprise entre 0,90 et 1,30 m	NC

5 – DISPOSITIONS DIVERSES PREVUES PAR L'ARRETE MODIFIE DU 1ER AOUT 2006

POINTS EXAMINES	OBSERVATIONS ET COMMENTAIRES	AVIS
Dévers ≤ 2 cm		C
Pentes		SO
Seuils et ressauts	seuil d'environ 10 mm côté extérieur	C
Espaces d'usage		C
✓ devant chaque équipement ou aménagement		
✓ Dimensions : 0,80m x 1,30m		
Sols non meuble, non glissant, non réfléchissant et sans obstacle à la roue		C
Trous en sol : Ø ou largeur ≤ 2 cm	à confirmer	S
Largeur des portes principales et des portiques		C
Poignées des portes		
✓ facilement préhensibles	A confirmer	S
✓ à plus de 40 cm d'un angle rentrant ou d'un obstacle au fauteuil		C
Effort pour ouvrir une porte ≤ 50 N	A confirmer	S
Signal sonore et lumineux du déverrouillage des portes à verrouillage électrique	Confirmer que ce point est « sans objet »	SO

PARIS-CROZATIER

Immeuble Le Bristol
53-55 rue Crozatier
75578 PARIS Cedex 12
Téléphone : 01 58 51 58 00
Télécopie : 01 58 51 58 97



Réf. CB 224 080911/02/ST
Missions : accessibilité PMR
N° d'affaire : 190 42 99
Rapport établi par : Sabine. Teisseire
Agence Produits Spéciaux
Département Projets Spéciaux

Michel Planté Systèmes

Avenue de Terreblanque
ZI Casablanca
40230 Saint Vincent de Tyrosse

Date : 11 septembre 2008

**SANITAIRE MODELE L 200
AVIS SUR PLANS
ACCESSIBILITE DES
PERSONNES A MOBILITE REDUITE
CONFORMITE A LA NORME NF P 99 611**

Ce rapport comporte 3 pages dont 1 page de garde

Le Chargé d'affaire

Sabine Teisseire

SOMMAIRE

1 – Renseignements généraux.....	2
2 – Plans examinés.....	2
3 – Signification des signes utilisés	2
4 – Conformité aux Articles 5.2.1, 5.2.2, 5.2.3 et 5.2.4 de la norme NFP 99-611	3


1 – RENSEIGNEMENTS GENERAUX


Examen d'un plan de principe d'un sanitaire public dénommé Modèle L 200 de Michel Planté Systèmes
A la demande de la société Michel Planté Systèmes, BUREAU VERITAS a examiné la conformité de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite du modèle de sanitaire L 200. Cet examen, sur plan, a été réalisé par référence au document suivant :

- Articles 5.2.1, 5.2.2, 5.2.3 et 5.2.4 de la norme NFP 99-611 concernant les sanitaires publics

Bureau Veritas a également examiné la conformité du sanitaire à l'article 12(dispositions relatives aux sanitaires) de l'arrêté du 1 er Août 2006 concernant l'accessibilité des ERP, cet examen a fait l'objet d'un autre avis sur plan

2 – PLANS EXAMINES

IND.	DATE	Modifications			
N° Plan: L200-V100	Ind: 00	Tol Gén: ±1	Ech: 0,04	Matière:	
Dessiné par: LAHALLE X	Approuvé par:	Date: 05/09/2008			
	Ensemble:	Modèle L200			
Michel Planté Systèmes	Désignation: Elévation coté porte et Coupes AA et CC				
Ce document est la propriété de MPS. Il ne peut être copié ou reproduit sans autorisation.				format: A3	

IND.	DATE	Modifications			
N° Plan: L200-V101	Ind: 00	Tol Gén: ±1	Ech: 0,04	Matière:	
Dessiné par: LAHALLE X	Approuvé par:	Date: 05/09/2008			
	Ensemble:	Modèle L200			
Michel Planté Systèmes	Désignation: Coupes BB,DD,EE				
Ce document est la propriété de MPS. Il ne peut être copié ou reproduit sans autorisation.				format: A3	

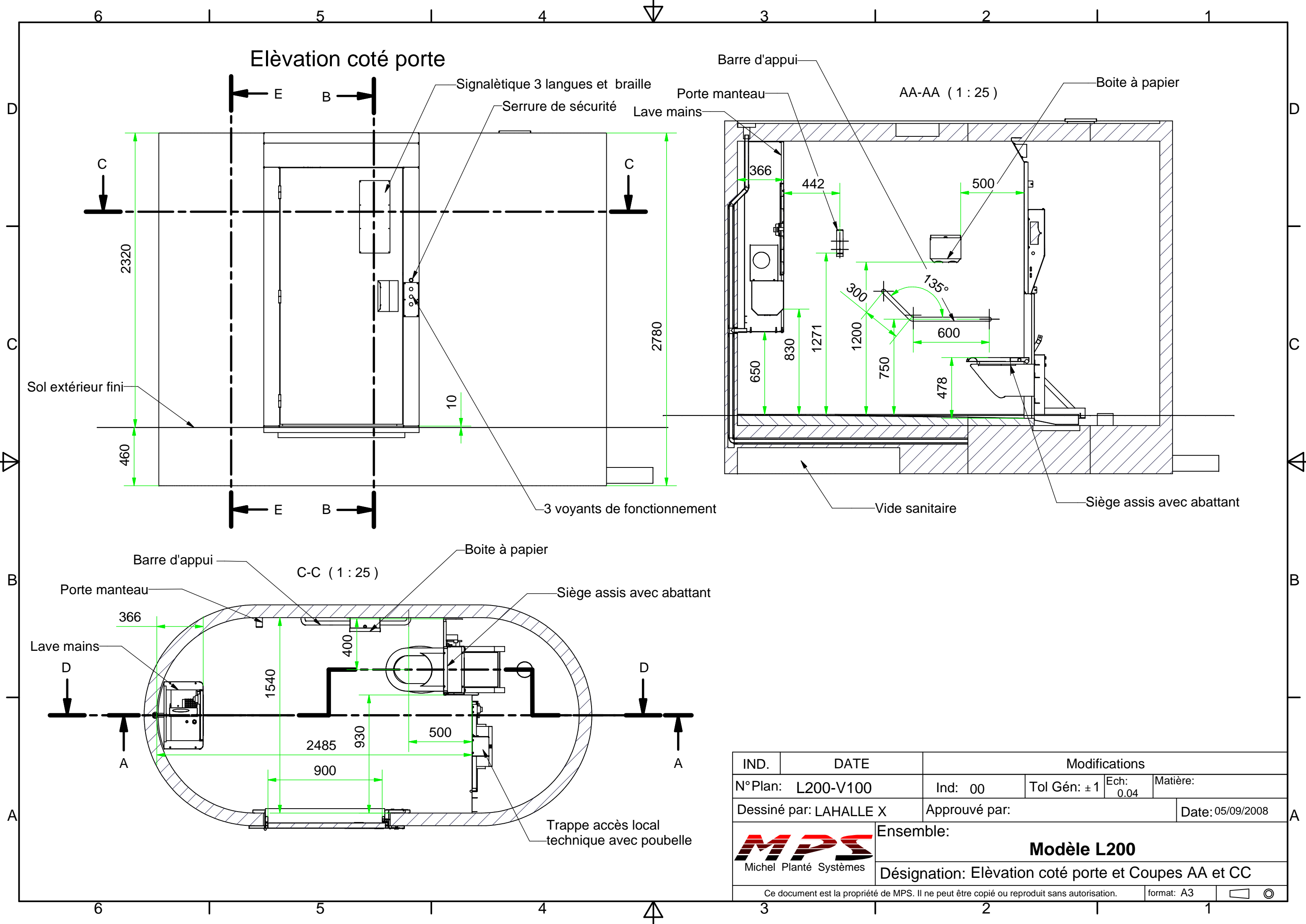
3 – SIGNIFICATION DES SIGNES UTILISES


- C :** **Conforme**
- A :** **Acceptable**
L'indication A s'applique aux points examinés qui ne sont pas strictement conforme au texte de référence mais dont les dispositions répondent entièrement à l'esprit du texte
- NC :** **Non Conforme**
Les avis NC sont délivrés lors du constat d'écarts entre les exigences réglementaires et les travaux réalisés. Ils correspondent également à des prestations non achevées dont l'évaluation ne peut pas être réalisée ou en l'absence d'un ou plusieurs documents justificatifs destinés au maître d'ouvrage
- S :** **Suspendu**
Les informations fournies sont insuffisantes pour pouvoir émettre un avis
- SO :** **Sans Objet**
Les avis SO sont émis lorsque l'établissement n'est pas concerné par certaines dispositions ou lorsqu'il ne comprend pas d'installations techniques mentionnées dans le règlement de sécurité.
- HM :** **Hors Mission**
L'indication HM s'applique aux articles du règlement dont la vérification ne nous a pas été confiée.
- PM :** **Pour Mémoire**
L'indication PM s'applique aux articles du règlement qui ne nécessitent pas d'évaluation de conformité dans le cadre de la mission confiée.

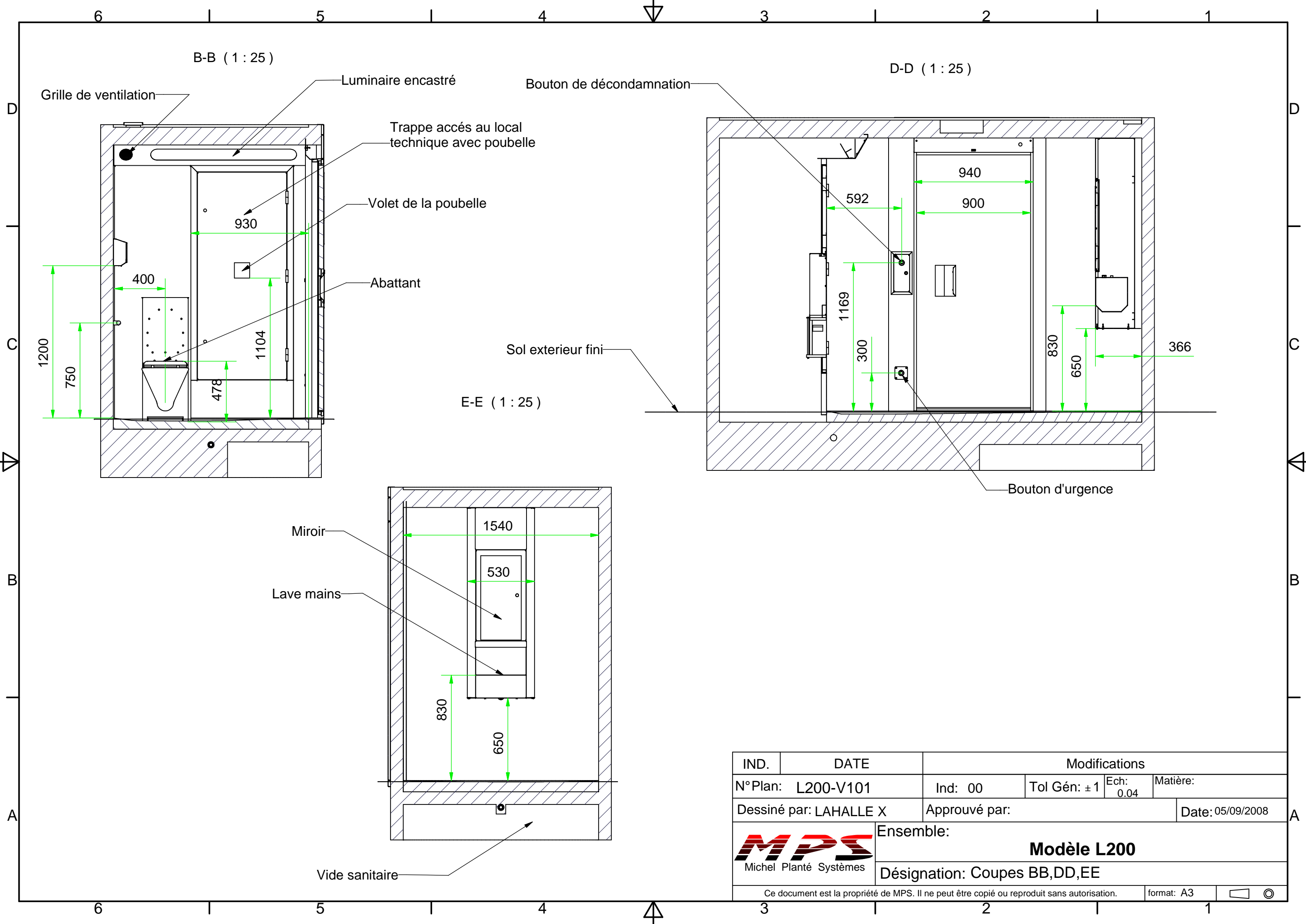
4 – CONFORMITE AUX ARTICLES 5.2.1, 5.2.2, 5.2.3 ET 5.2.4 DE LA NORME NFP 99-611

POINTS EXAMINES	OBSERVATIONS ET COMMENTAIRES	AVIS
5.2.1 – Largeur de passage		
✓ passage libre de la porte : 0,83 m		C
✓ ne débattant pas à l'intérieur		C
✓ verrouillable de l'intérieur		C
✓ déverrouillable de l'extérieur avec un outil spécial		C
5.2.2 – Surfaces – aires d'utilisation – aire de manœuvre		
✓ surface du local 1,40 x 1,80 m minimum avec pans coupés possibles		C
✓ aires d'utilisation de 1,30 x 0,80 m mini		C
✓ aire de manœuvre Ø 1,50 m		C
5.2.3 – Cuvettes		
✓ axe de la cuvette à 0,50 m du fond et 0,40 m de la paroi latérale		C
✓ hauteur d'assises 0,47 m ± 0,010 m		C
5.2.4 – barres d'appui		
✓ barres d'appui fortement recommandées		C
5.2.5 – Lave-mains		
✓ sur console		C
✓ hauteur libre dessous : 0,65 mini		C
✓ hauteur maximum du lave-main : 0,83 maxi	Cotée 830 mm	C
✓ profondeur maxi : 0,60 m		C
✓ atteinte de la robinetterie : 0,38/0,40		C
5.2.6 – Accessoires		
✓ situés entre 0,40 m et 1,30 m du sol	Le bouton d'urgence est situé à 0,30 m du sol	NC
✓ bas des miroirs à 1,05 m maxi du sol	Le bas du miroir semble à 1,10 m du sol	S

Elèvement coté porte



IND.	DATE	Modifications			
N° Plan: L200-V100	Ind: 00	Tol Gén: ± 1	Ech: 0.04	Matière:	
Dessiné par: LAHALLE X		Approuvé par:		Date: 05/09/2008	
 MPS Michel Planté Systèmes		Ensemble: Modèle L200 Désignation: Elèvement coté porte et Coupes AA et CC			
Ce document est la propriété de MPS. Il ne peut être copié ou reproduit sans autorisation.					format: A3



IND.	DATE	Modifications				
N° Plan:	L200-V101	Ind:	00	Tol Gén: ± 1	Ech: 0.04	Matière:
Dessiné par: LAHALLE X		Approuvé par:			Date: 05/09/2008	
MPS Michel Planté Systèmes		Ensemble: Modèle L200				
		Désignation: Coupes BB,DD,EE				
Ce document est la propriété de MPS. Il ne peut être copié ou reproduit sans autorisation.						format: A3

PARIS-CROZATIER

Immeuble Le Bristol
53-55 rue Crozatier
75578 PARIS Cedex 12
Téléphone : 01 58 51 58 00
Télécopie : 01 58 51 58 97



Réf. CB 224 080911/03/ST
Missions : accessibilité PMR
N° d'affaire : 190 42 99
Rapport établi par : Sabine. Teisseire
Agence Produits Spéciaux
Département Projets Spéciaux

Michel Planté Systèmes

Avenue de Terreblanque
ZI Casablanca
40230 Saint Vincent de Tyrosse

Date : 11 septembre 2008

**SANITAIRE MODELE L 250
AVIS SUR PLANS
ACCESSIBILITE DES
PERSONNES A MOBILITE REDUITE
CONFORMITE A L'ARRETE MODIFIE DU 1^{ER} AOUT 2006**

Ce rapport comporte 3 pages dont 1 page de garde

Le Chargé d'affaire

Sabine Teisseire

SOMMAIRE

1 – Renseignements généraux.....	2
2 – Plans examinés.....	2
3 – Signification des signes utilisés	2
4 – Conformité à l'article 12 de l'arrêté modifié du 1er août 2006	3
5 – dispositions diverses prévues par l'arrêté modifié du 1er août 2006.....	3


1 – RENSEIGNEMENTS GENERAUX


Examen d'un plan de principe d'un sanitaire public dénommé Modèle L 250 de Michel Planté Systèmes
A la demande de la société Michel Planté Systèmes, BUREAU VERITAS a examiné la conformité de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite du modèle de sanitaire L 250. Cet examen, sur plan, a été réalisé par référence au document suivant :

- Article 12(dispositions relatives aux sanitaires) de l'arrêté du 1 er Août 2006 concernant l'accessibilité des ERP

Bureau Veritas a également examiné la conformité du sanitaire aux articles 5.2.1, 5.2.2, 5.2.3 et 5.2.4 de la norme NFP 99-611 concernant les sanitaires publics, cet examen a fait l'objet d'un autre avis sur plan .

2 – PLANS EXAMINES

IND.	DATE	Modifications			
N° Plan: L250-V100		Ind: 00	Tol Gén: ±1	Ech:	Matière:
Dessiné par: LAHALLE X		Approuvé par:		Date: 08/09/2008	
	Ensemble: Modèle L250				
Michel Planté Systèmes	Désignation: Elèvement coté porte et Coupes AA et BB				
Ce document est la propriété de MPS. Il ne peut être copié ou reproduit sans autorisation.					
format: A3					

IND.	DATE	Modifications			
N° Plan: L250-V101		Ind: 00	Tol Gén: ±1	Ech: 0,04	Matière:
Dessiné par: LAHALLE X		Approuvé par:		Date: 08/09/2008	
	Ensemble: Modèle L250				
Michel Planté Systèmes	Désignation: Coupes CC et DD				
Ce document est la propriété de MPS. Il ne peut être copié ou reproduit sans autorisation.					
format: A3					

3 – SIGNIFICATION DES SIGNES UTILISES

- C :** **Conforme**
- A :** **Acceptable**
L'indication A s'applique aux points examinés qui ne sont pas strictement conforme au texte de référence mais dont les dispositions répondent entièrement à l'esprit du texte
- NC :** **Non Conforme**
Les avis NC sont délivrés lors du constat d'écarts entre les exigences réglementaires et les travaux réalisés. Ils correspondent également à des prestations non achevées dont l'évaluation ne peut pas être réalisée ou en l'absence d'un ou plusieurs documents justificatifs destinés au maître d'ouvrage
- S :** **Suspendu**
Les informations fournies sont insuffisantes pour pouvoir émettre un avis
- SO :** **Sans Objet**
Les avis SO sont émis lorsque l'établissement n'est pas concerné par certaines dispositions ou lorsqu'il ne comprend pas d'installations techniques mentionnées dans le règlement de sécurité.
- HM :** **Hors Mission**
L'indication HM s'applique aux articles du règlement dont la vérification ne nous a pas été confiée.
- PM :** **Pour Mémoire**
L'indication PM s'applique aux articles du règlement qui ne nécessitent pas d'évaluation de conformité dans le cadre de la mission confiée.

4 – CONFORMITE A L'ARTICLE 12 DE L'ARRETE MODIFIE DU 1ER AOUT 2006

POINTS EXAMINES	OBSERVATIONS ET COMMENTAIRES	AVIS
Sanitaires		
Espace de manœuvre avec possibilité de ½ tour		
✓ Emplacement : dans le cabinet ou devant la porte		C
✓ Dimensions : Ø 1,50 m		C
Aménagements intérieurs des cabinets		
✓ dispositif permettant de refermer la porte	Préciser les dispositions retenues pour permettre une fermeture aisée de la porte par un utilisateur en fauteuil roulant	S
✓ espace d'usage latéral de 0,80 x 1,30 m		C
✓ hauteur de la cuvette entre 0,45 et 0,50 m	A préciser	S
✓ lave-mains accessible d'une hauteur ≤ 0,85 m	Cotée 830 mm sur plan, à noter cependant que ce lave-main est difficilement utilisable par une personne en fauteuil roulant	C
✓ barre d'appui latérale entre 0,70 et 0,80 m du sol	Partie horizontale à 750 mm du sol	C
✓ barre d'appui supportant le poids d'une personne	Invérifiable sur plan	PM
Accessoires divers - porte-savon, séchoirs, etc. à 1,30 m maxi	Le bouton d'urgence devra être à une hauteur comprise entre 0,90 et 1,30 m et à plus de 40 cm d'un angle rentrant de cloison Le bouton de décondamnation devra être situé à plus de 40 cm d'un angle rentrant de cloison	NC

5 – DISPOSITIONS DIVERSES PREVUES PAR L'ARRETE MODIFIE DU 1ER AOUT 2006

POINTS EXAMINES	OBSERVATIONS ET COMMENTAIRES	AVIS
Dévers ≤ 2 cm		C
Pentes		SO
Seuils et ressauts	A préciser	S
Espaces d'usage		C
✓ devant chaque équipement ou aménagement		
✓ Dimensions : 0,80m x 1,30m		
Sols non meuble, non glissant, non réfléchissant et sans obstacle à la roue		C
Trous en sol : Ø ou largeur ≤ 2 cm	à confirmer	S
Largeur des portes principales et des portiques		C
Poignées des portes		
✓ facilement préhensibles	A confirmer	S
✓ à plus de 40 cm d'un angle rentrant ou d'un obstacle au fauteuil		C
Effort pour ouvrir une porte ≤ 50 N	A confirmer	S
Signal sonore et lumineux du déverrouillage des portes à verrouillage électrique	Confirmer que ce point est « sans objet »	SO

PARIS-CROZATIER

Immeuble Le Bristol
53-55 rue Crozatier
75578 PARIS Cedex 12
Téléphone : 01 58 51 58 00
Télécopie : 01 58 51 58 97



Réf. CB 224 080911/04/ST
Missions : accessibilité PMR
N° d'affaire : 190 42 99
Rapport établi par : Sabine. Teisseire
Agence Produits Spéciaux
Département Projets Spéciaux

Michel Planté Systèmes

Avenue de Terreblanque
ZI Casablanca
40230 Saint Vincent de Tyrosse

Date : 11 septembre 2008

**SANITAIRE MODELE L 250
AVIS SUR PLANS
ACCESSIBILITE DES
PERSONNES A MOBILITE REDUITE
CONFORMITE A LA NORME NF P 99 611**

Ce rapport comporte 3 pages dont 1 page de garde

Le Chargé d'affaire

Sabine Teisseire

SOMMAIRE

1 – Renseignements généraux.....	2
2 – Plans examinés.....	2
3 – Signification des signes utilisés	2
4 – Conformité aux Articles 5.2.1, 5.2.2, 5.2.3 et 5.2.4 de la norme NFP 99-611	3


1 – RENSEIGNEMENTS GENERAUX


Examen d'un plan de principe d'un sanitaire public dénommé Modèle L 250 de Michel Planté Systèmes
A la demande de la société Michel Planté Systèmes, BUREAU VERITAS a examiné la conformité de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite du modèle de sanitaire L 250. Cet examen, sur plan, a été réalisé par référence au document suivant :

- Articles 5.2.1, 5.2.2, 5.2.3 et 5.2.4 de la norme NFP 99-611 concernant les sanitaires publics

Bureau Veritas a également examiné la conformité du sanitaire à l'article 12(dispositions relatives aux sanitaires) de l'arrêté du 1 er Août 2006 concernant l'accessibilité des ERP, cet examen a fait l'objet d'un autre avis sur plan

2 – PLANS EXAMINES

IND.	DATE	Modifications			
N° Plan: L250-V100		Ind: 00	Tol Gén: ±1	Ech:	Matière:
Dessiné par: LAHALLE X	Approuvé par:	Date: 08/09/2008			
	Ensemble: Modèle L250				
Michel Planté Systèmes	Désignation: Elévation coté porte et Coupes AA et BB				
Ce document est la propriété de MPS. Il ne peut être copié ou reproduit sans autorisation. Format: A3					

IND.	DATE	Modifications			
N° Plan: L250-V101		Ind: 00	Tol Gén: ±1	Ech: 0,04	Matière:
Dessiné par: LAHALLE X	Approuvé par:	Date: 08/09/2008			
	Ensemble: Modèle L250				
Michel Planté Systèmes	Désignation: Coupes CC et DD				
Ce document est la propriété de MPS. Il ne peut être copié ou reproduit sans autorisation. Format: A3					

3 – SIGNIFICATION DES SIGNES UTILISES

- C :** **Conforme**
- A :** **Acceptable**
L'indication A s'applique aux points examinés qui ne sont pas strictement conforme au texte de référence mais dont les dispositions répondent entièrement à l'esprit du texte
- NC :** **Non Conforme**
Les avis NC sont délivrés lors du constat d'écarts entre les exigences réglementaires et les travaux réalisés. Ils correspondent également à des prestations non achevées dont l'évaluation ne peut pas être réalisée ou en l'absence d'un ou plusieurs documents justificatifs destinés au maître d'ouvrage
- S :** **Suspendu**
Les informations fournies sont insuffisantes pour pouvoir émettre un avis
- SO :** **Sans Objet**
Les avis SO sont émis lorsque l'établissement n'est pas concerné par certaines dispositions ou lorsqu'il ne comprend pas d'installations techniques mentionnées dans le règlement de sécurité.
- HM :** **Hors Mission**
L'indication HM s'applique aux articles du règlement dont la vérification ne nous a pas été confiée.
- PM :** **Pour Mémoire**
L'indication PM s'applique aux articles du règlement qui ne nécessitent pas d'évaluation de conformité dans le cadre de la mission confiée.

4 – CONFORMITE AUX ARTICLES 5.2.1, 5.2.2, 5.2.3 ET 5.2.4 DE LA NORME NFP 99-611

POINTS EXAMINES	OBSERVATIONS ET COMMENTAIRES	AVIS
5.2.1 – Largeur de passage		
✓ passage libre de la porte : 0,83 m		C
✓ ne débattant pas à l'intérieur		C
✓ verrouillable de l'intérieur		C
✓ déverrouillable de l'extérieur avec un outil spécial	A préciser	S
5.2.2 – Surfaces – aires d'utilisation – aire de manœuvre		
✓ surface du local 1,40 x 1,80 m minimum avec pans coupés possibles		C
✓ aires d'utilisation de 1,30 x 0,80 m mini		C
✓ aire de manœuvre Ø 1,50 m		C
5.2.3 – Cuvettes		
✓ axe de la cuvette à 0,50 m du fond et 0,40 m de la paroi latérale	Prévoir un sanitaire rallongé pour permettre un positionnement correct du fauteuil	NC
✓ hauteur d'assises 0,47 m ± 0,010 m	A préciser	S
5.2.4 – barres d'appui		
✓ barres d'appui fortement recommandées		C
5.2.5 – Lave-mains		
✓ sur console		C
✓ hauteur libre dessous : 0,65 mini		C
✓ hauteur maximum du lave-main : 0,83 maxi	Cotée 830 mm	C
✓ profondeur maxi : 0,60 m		C
✓ atteinte de la robinetterie : 0,38/0,40		C
5.2.6 – Accessoires		
✓ situés entre 0,40 m et 1,30 m du sol	Le bouton d'urgence est situé à 0,30 m du sol	NC
✓ bas des miroirs à 1,05 m maxi du sol	Le bas du miroir semble à 1,10 m du sol	S

Elévation coté porte

Signalétique 3 langues et braille

Luminaire encastré

B-B (1 : 25)

Boite à papier

Barre d'appui

Sol fini extérieur

Sol fini extérieur

Vide sanitaire

Siège assis

A-A (1 : 25)


Barre d'appui

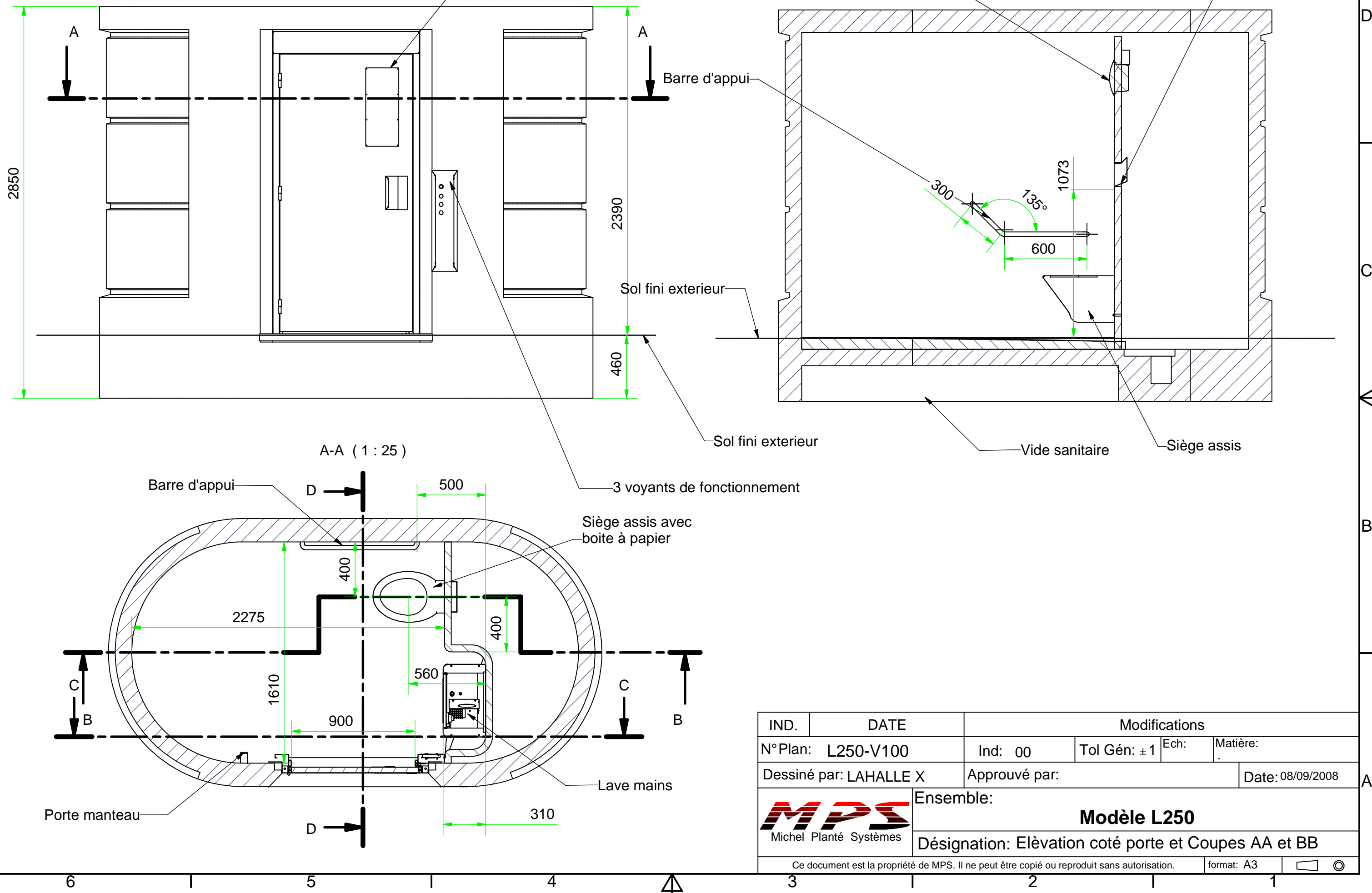
3 voyants de fonctionnement

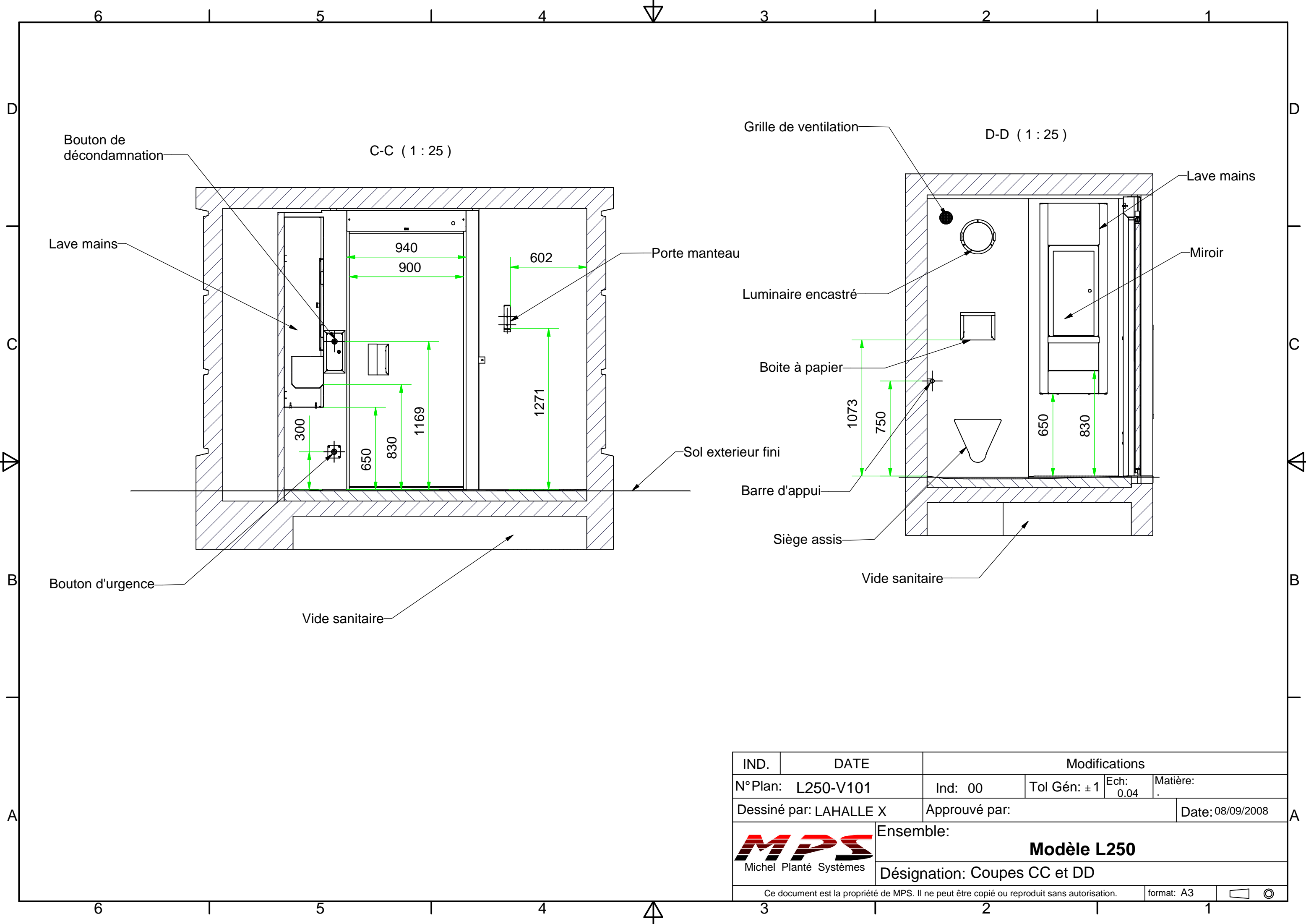
Siège assis avec
boite à papier


Lave mains

Porte manteau

IND.	DATE	Modifications			
N° Plan: L250-V100	Ind: 00	Tol Gén: ± 1	Ech:	Matière:	
Dessiné par: LAHALLE X		Approuvé par:		Date: 08/09/2008	
 MPS Michel Planté Systèmes		Ensemble: Modèle L250			
		Désignation: Elévation coté porte et Coupes AA et BB			
Ce document est la propriété de MPS. Il ne peut être copié ou reproduit sans autorisation.					format: A3





IND.	DATE	Modifications			
N° Plan: L250-V101	Ind: 00	Tol Gén: ± 1	Ech: 0.04	Matière:	
Dessiné par: LAHALLE X		Approuvé par:		Date: 08/09/2008	
 MPS Michel Planté Systèmes		Ensemble: Modèle L250			
		Désignation: Coupes CC et DD			
Ce document est la propriété de MPS. Il ne peut être copié ou reproduit sans autorisation.					format: A3